

Participer au stage « L'école que nous voulons face à la re-fondation du système scolaire »!

La FSU Alsace et le SNUipp 67 organisent ce stage de formation syndicale destiné à **toutes et tous, syndiqué-es ou non.**

Il se déroulera le **jeudi 7 novembre de 9h à 17h** au Lycée Couffignal à Strasbourg (11 route de la Fédération, Tram A arrêt Couffignal).

Ce stage sera animé par plusieurs intervenants, membres de différents syndicats de la FSU :

- **Claire Bordachar**, secrétaire nationale du SNUipp-FSU, membre du secteur Educatif

- **Denis Paget**, chercheur à l'Institut de Recherche de la FSU, ancien secrétaire général du SNES-FSU

- **Véronique Ponvert**, SNES-FSU, membre du secrétariat national de la FSU.

- **Pascal Maillard**, membre du bureau national et secrétaire académique du SNESUP-FSU

- **Richard Cabassut**, secrétaire-adjoint de la section SNE-SUP-FSU de l'Université de Strasbourg



Trois thèmes seront traités lors de cette formation par les intervenants puis lors de débats en petits groupes afin de faciliter les prises de parole :

Thème 1 : Quel projet d'Ecole face à la conduite managériale du système scolaire ? (programmes, pédagogie, évaluation, socle commun, relations école-familles-société, ...)

Thème 2 : Quelle organisation scolaire pour une école plus juste ? (décentralisation, mise en concurrence et autonomie des établissements, rythmes scolaires, ...)

Thème 3 : La difficulté des métiers de l'éducation : comment les faire évoluer ?

Un droit syndical ne s'use que si l'on ne s'en sert pas!

Nous vous rappelons que la formation syndicale est un droit reconnu individuellement à tous les personnels en activité, titulaires ou non.

Pour l'obtenir, il faut déposer une demande individuelle de congé (voir modèle ci-contre), adressée au DASEN. Il faut la transmettre par voie hiérarchique au moins un mois avant la date du stage, soit **avant le lundi 7 octobre dernier délai.**

Une l'absence de réponse dans les quinze jours vaut acceptation.

Au cours d'une année scolaire, **chaque professeur des écoles (à temps complet)** du Bas-Rhin a droit :

- à **6 heures (2X3h) de Réunions d'informations syndicales (R.I.S.)** à déduire des 18 heures d'animations pédagogiques

- à **11 journées dans le cadre de la «formation syndicale** ». Si vous souhaitez participer à notre stage, cette autorisation d'absence vous sera accordée de « droit ».

Modalités de participation au stage:

**Modèle de demande individuelle d'autorisation d'absence à adresser à M le Directeur Académique
Congé pour formation syndicale
(à reproduire et transmettre par voie hiérarchique s/c de votre IEN, 1 mois avant)**

Nom Prénom :
fonction :
Ecole d'exercice :

A monsieur le Directeur Académique
s/c de M./Mme , l'IEN de la circonscription de

J'ai l'honneur de solliciter un congé pour la journée du 7 novembre 2013 pour participer à un stage de formation syndicale organisé par les sections départementales de la FSU Alsace, conformément aux dispositions prévues :
- à l'article 34 (alinéa 7) de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 pour les fonctionnaires.
- à l'article 57 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et au décret n°85-552 du 22 mai 1985

Ce stage est organisé sous la responsabilité du Centre de formation de la Fédération Syndicale Unitaire, dont les stages ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale, comme prévu à l'article 1 du décret n°84-474 du 15 juin 1984.

Le Centre de formation de la FSU est habilité à ce titre par l'arrêté du 13 janvier 2009 publié au journal officiel du 30 janvier 2009 pour la fonction publique d'état et l'arrêté du 30 novembre 2009 pour la fonction publique territoriale.

A, le ... Signature

Bulletin d'inscription à renvoyer au SNUipp-FSU 67 dans les meilleurs délais, après avoir envoyé la demande ci-dessus à votre IEN

À renvoyer par courriel ou par voie postale: SNUipp-FSU67 10 Rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

STAGE : « L'Ecole que nous voulons, de la maternelle à l'université, face à la refondation du système scolaire »
du 7 novembre 2013

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

Profession :

Ecole:.....

Je m'inscris aussi au repas organisé sur place : OUI NON

A la clôture des inscriptions, vous aurez une confirmation de notre part et des infos pratiques.